

Interview de Djibril Moustafa, secrétaire de l'association des maçons, Parakou (Bénin)

La transcription ci-dessus est tirée d'une interview réalisée avec le secrétaire général de l'association des maçons de Parakou en avril 2011. Actuellement, plus d'une centaine de maçons sont affiliés, sur un nombre de maçons total au moins cinq fois supérieur sur la ville.

ODD : Pouvez-vous nous expliquer l'objectif de l'association ?

Djibril: Le secteur de la maçonnerie est un secteur très difficile, et nous sommes souvent marginalisés. Tout d'abord il y a les entreprises de bâtiment qui trouvent des chantiers avec les clients, les délèguent aux maçons, et ne font que prendre l'argent. Toi maçon, tu ne gagnes presque rien, parfois même tu perds de l'argent parce que tu es sur un chantier loin de chez toi, il faut te loger, te nourrir. Mais quand tu débutes, tu es obligé de commencer comme ça, de travailler avec les entreprises. De plus, nous avons souvent des problèmes avec les propriétaires. Parfois ils arrêtent un chantier en disant qu'ils n'ont plus d'argent et qu'ils ne peuvent pas te payer. Ensuite ils recrutent un autre maçon qu'ils vont payer moins cher pour finir le travail. L'association est là pour aider les maçons, pour qu'ils ne soient pas seuls quand ces choses arrivent, lorsqu'il y a des conflits.

ODD : Comment faites-vous dans ces cas là ?

D: Nous essayons de privilégier le dialogue et de surtout éviter le tribunal ou la police, si on a le choix. Tu sais si tu vas à la police avec un propriétaire, c'est toujours toi le maçon qui va finir en prison. On dit que les maçons sont des voleurs, qu'ils bouffent l'argent. Donc nous on essaie de régler cela, on va voir l'entreprise ou le propriétaire et on discute. A la police maintenant ils me connaissent bien et des fois ils m'appellent quand il y a des problèmes de ce genre.

ODD : Et vous intervenez seulement pour les maçons de l'association ?

D: Oui, mais comme nous sommes encore nouveaux, beaucoup de maçons ne sont pas dans l'association. Quand ils ont un problème, on leur dit qu'avant tout ils doivent s'inscrire.

ODD : Est-ce que vous pouvez m'expliquer comment s'est formée l'association ? Combien de personnes êtes-vous aujourd'hui ? Comment fonctionne-t-elle au jour le jour ?

D: En 2004, nous avons essayé avec d'autres maçons de former une association, mais ça a été un échec faute de financements. En tant qu'association tu as des frais au jour le jour. Il y a des taxes, des dossiers à monter, posséder un compte bancaire, tout ça coûte de l'argent, et nous n'étions pas assez organisés. La participation des maçons a été trop faible et on a dû arrêter.

En 2008, on a décidé avec 4 autres maçons de constituer un bureau provisoire et de se rapprocher des autres associations qui existent, pour voir comment elles fonctionnent. Comme ça, on s'est rapproché du président du syndicat Union des branches bâtiments. Il était vraiment heureux que l'on vienne le voir, il nous a dit qu'il ne s'attendait pas à voir des maçons. On lui a exposé le projet et il a dit qu'il allait nous aider. Il a amené les documents des autres associations et nous a aidés à faire les papiers pour nous enregistrer à Cotonou. C'est très dur de monter un dossier. Parfois pour un mot qui n'est pas bon on te le renvoie en disant que l'on ne peut pas accepter ta demande, et il faut que tu repaies tout les frais ! Voilà comment ça a pu recommencer. Au départ, on a fait des campagnes pour dire aux maçons de nous rejoindre, sur les radios locales. Aujourd'hui il y a au moins une centaine de maçons enregistrés.

ODD : Et ça n'a pas été trop difficile de convaincre les maçons de vous rejoindre? Comment fonctionnent les adhésions, les cotisations ?

D: Si, c'est toujours le gros problème. Nous existons depuis un moment, mais encore beaucoup de maçons ne nous connaissent pas. Et même s'ils nous connaissent, ils ne voient pas directement leurs intérêts. Pour que l'association fonctionne, on leur demande un peu d'argent : à chaque fois que l'on fait une réunion, on demande une participation de 200 F [0,30 €]. Pour arriver à convaincre les maçons, on continue la sensibilisation, dès que l'on peut. Par exemple moi j'habite dans le 2e

arrondissement et c'est là où il y a le plus de maçons. Comme je suis connu ici, avec les matchs de foot¹ par exemple, les maçons ne peuvent pas ne pas me connaître. Et il y a aussi les diplômes que l'on a mis en place : beaucoup de maçons nous connaissent comme ça maintenant.

ODD : Est-ce que vous pouvez nous en dire plus au sujet de ces diplômes? Pourquoi cela a été créé ?

D: Ici, comme il y a beaucoup de monde, beaucoup de personnes viennent travailler dans le bâtiment et font n'importe quoi. Beaucoup se disent maçons mais ils ne savent rien faire, et ça crée des problèmes dans le secteur. On voulait vraiment, nous l'association, contrôler un peu tout cela. Avant il existait déjà un diplôme, par exemple celui que moi j'ai eu. Avant pour être délivré par le maçon qui t'avait formé, il fallait aller avec lui à la Mairie, il donnait un diplôme durant une cérémonie, et c'était à l'apprenti de payer pour la cérémonie, où le maçon invitait tous ses amis. En plus de cela, le maçon demandait toujours de l'argent à l'apprenti, et plein d'autres choses, des moutons, des cabris, etc. C'était très dur pour l'apprenti. Le collectif des artisans de Parakou a voulu mettre de l'ordre dans tout ça, pour tout le monde, les plombiers, les coiffeurs. Nous on s'est dit que l'on voulait que ça change, et c'est notre association qui fait passer les épreuves. Aujourd'hui, la remise du diplôme et des papiers à la Mairie ne coûte plus que 15 000 FCFA [23€], et on surveille que le maçon ne prenne pas trop d'argent à l'apprenti.

ODD : Pouvez-vous nous expliquer comment fonctionnent les épreuves ? Combien de sessions ont déjà été organisées ?

D: Pour l'épreuve, il y a une partie théorique et une partie pratique. D'abord il y a la théorie avec des questions sur l'implantation d'un ouvrage, sur les règles de sécurité, les outils, etc. Pour la pratique, on prend les apprentis une journée sur un chantier et on regarde s'ils savent bien faire le béton, monter un mur droit, etc. Ensuite il y a deux notes en tout, il faut au moins 12/20 pour être admis. Depuis que l'on a commencé, il y a déjà eu trois sessions, et une dizaine de candidats à chaque fois. Normalement, il y a une session tous les six mois, deux par an.

¹ Djibril Moustafa possède deux espaces dans la ville où il retransmet les matchs de football.